

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 10 Novembre 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Wurtemberg notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. M. le Roi Charles I^{er}, son oncle, et annonce en même temps son avènement au Trône.

Le Prince a également reçu la lettre par laquelle S. A. S. le Prince Henri XXII de Reuss-Greiz notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. S. Madame la Princesse régnante de Reuss-Greiz, née Princesse de Schaumbourg-Lippe, son épouse.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire, après avoir passé l'examen spécial aux étrangers, vient d'être admis à l'École Militaire de Saint-Cyr, où Son Altesse Sérénissime est entrée dès vendredi dernier.

S. Exc. le Baron de Farin-court, Gouverneur Général, est de retour à Monaco.

Dimanche prochain, jour de la Saint-Albert, S. G. M^{re} l'Evêque célébrera pontificalement à la Cathédrale, la messe suivie du *Te Deum*, en présence des autorités, qui se réuniront à l'Hôtel du Gouvernement à 10 heures moins un quart.

Nous apprenons que la maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle, exécuteront la messe en mi bémol de Théodore Dubois.

On remarque depuis quelques jours, sur les terrasses, sur nos places et sur nos boulevards, nombre d'étrangers qui paraissent suivre avec curiosité les préparatifs de la fête de la Saint-Albert.

L'hôtel de Paris est débarrassé de ses échafaudages et les illuminations de samedi et de dimanche ne paraissent pas devoir le céder en éclat aux précédentes. Si le temps le permet, le feu d'artifice du 15 sera tiré sur la mer.

Le programme que nous publions plus loin, attirera sans doute une foule d'autant plus nombreuse, que les nombreux trains du chemin de fer lui offrent plus de facilités pour visiter la Principauté, où tout le monde rivalise pour offrir à notre Auguste Souverain un plus éclatant hommage de respectueuse reconnaissance et de fidélité.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1891 a été de 34,633.

Le mariage du vicomte Philippe de Wissocq avec M^{lle} Edith Saige, fille de M. le Conseiller d'Etat Conservateur des Archives du Palais de Son Altesse Sérénissime, a été célébré à Paris le 5 novembre, à l'église Saint-François-de-Sales.

Les témoins du marié étaient MM. George Bourdon, son oncle, et le baron Jules Evain, son cousin.

Ceux de la mariée, S. Exc. le baron de Farin-court, gouverneur général de la Principauté de Monaco, et le général de division baron de Vaullgrenant, gouverneur de Nice, son oncle.

S. A. S. Madame la Princesse Alice avait daigné manifester le désir d'assister à la cérémonie; notre Auguste Souveraine n'ayant pu réaliser sa bienveillante attention a fait parvenir aux jeunes époux les plus précieuses marques de Sa haute sympathie.

S. A. S. le Prince Héréditaire, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, avait pris place dans le chœur, où des fauteuils avaient été préparés.

Une dépêche de S. Em. le Cardinal Rampolla avait apporté le matin même la bénédiction apostolique de S. S. le Pape Léon XIII aux jeunes mariés.

Dans la nombreuse assistance, où le monde des lettres était largement représenté, on remarquait M^{me} la baronne de Farin-court; S. Exc. Nubar-Pacha; le comte d'Ormesson; M. Depelley, conseiller de la légation de Monaco à Paris; plusieurs membres de l'Institut, notamment MM. Paul Meyer, Clermont-Ganneau, Léon Gautier, un grand nombre de fonctionnaires des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale; M. Kaempfen, directeur des musées du Louvre; comte et comtesse Colonna Ceccaldi; comte Charles Zamoïski; comte de Marsy; comte Mimerel; Roger Batbedat; barons Oscar et Ollivier de Watteville; marquis de Laborde; José-Maria de Heredia; marquis de Cazaux; comte et comtesse de Meckenheim; H. Guéneau de Mussy; André Gresse; Edouard Marbeau, etc.

Après la cérémonie, un lunch a réuni les invités chez le baron et la baronne Rambaud, oncle et tante de la mariée.

M. Léopold Delisle a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 30 octobre, le tome III des *Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco*, recueillis et publiés par ordre de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, par M. G. Saige (1). L'introduction contient le tableau de l'état de Monaco au xvi^e siècle, une étude sur les institutions et la description archéologique du vieux château et de l'église Saint-Nicolas.

Le Président de la République Française vient, sur le rapport du Ministre de la Marine, de prendre une mesure protectrice que réclamaient depuis longtemps les pêcheurs sérieux et les autorités préposées à la surveillance de la pêche, et dont bénéficient depuis quatorze ans les eaux monégasques. Un décret du 5 novembre 1891 édicte, en effet, la prohibition d'employer contre le poisson les armes à feu et les substances explosibles qui est inscrite dans l'article 28 de l'Ordonnance sur le service maritime, promulguée le 18 mai 1877 par le Prince Charles III, et dont le Tribunal Supérieur a déjà fait l'application.

(1) Imprimerie de Monaco. — Paris, chez A. Picard, 82, rue Bonaparte.

Un voyageur avait oublié 8,000 francs dans le tram-omnibus du sieur Adrien Parodi. Celui-ci s'est empressé de remettre la somme à son propriétaire, qui, en récompense, lui a offert un cigare de cinq centimes.

Nous apprenons avec plaisir que M. Eugène Marquet vient d'être admis en troisième année à l'école des Beaux-Arts, le second sur 37 concurrents.

POSTES**Service d'Hiver du 3 Novembre 1891****BUREAU DE MONACO**

Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE — Départ (heure de Monaco) Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 6 h. 30 matin.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 30 matin.

Antibes, Cannes, Le Cannet, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 11 h. 15 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cannes, Cannes, Vence, Mougins, Mouans-Sartoux et Valbonne, 11 h. 15 matin.

Menton, 12 h. 35 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 2 h. 50 soir.

Roquebrune et Menton, 2 h. 50 soir.

Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 30 soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. soir.

Turbie et Convent de Laghetto, 5 h. matin.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Roquebrune et Italie, 8 h. 30 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, 8 h. 30 matin.

Nice, Saint-Jean, Menton, Roquebrune, Monte Carlo et Italie, 2 h. soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc. 7 h. soir.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 7 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa1^{er} départ, 8 h. 25 mat : retour à Monaco, 9 h. 25 mat.2^e départ, 2 h. soir ; retour à Monaco, 3 h. soir.3^e départ, 6 h. 25 soir ; retour à Monaco, 7 h. 25 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 6 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, Cannes, 6 h. 45 matin.

Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 11 h. mat.

Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Vence, 11 h. matin.

Menton, Roquebrune, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Certe à Bordeaux, Etranger (voie de France), 2 h. 40 soir.

Menton, Italie, Autriche, correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 9 h. 50 s.

Monaco, Nice, La Turbie (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco (France et Etranger), 9 h. matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Nice, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 7 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

9 h. matin, 2 h. 25 soir, 6 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

9 h. 10 matin, 2 h. 35 soir, 7 h. soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu vingt minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Dans sa dernière séance, la commission des fêtes a fixé, ainsi qu'il suit, la date des réjouissances de la saison 1891-92; Fêtes sous le patronage de la commission: 7 janvier, fête de jour et de nuit au Casino des Fleurs, bal; 28 janvier, bataille de fleurs, bal; 17 et 18 février, carnaval d'enfants; 21 mars, grande redoute au Casino des Fleurs (costumes imposés: fleurs, fruits ou légumes); 20 avril, bataille de fleurs, bal. Fête sous le patronage du comité des régates: 3 et 4 avril, régates internationales.

— Une exposition internationale où seront admis les produits de tous les pays aura lieu, à Cannes, pendant les mois de janvier, février et mars 1892.

L'Exposition sera située entre la rue d'Antibes et la magnifique promenade de la Croisette, à proximité du Cercle nautique.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le commissaire général de l'exposition internationale à Cannes (Alpes-Maritimes).

Monas-Sartoux. — Avec le froid intense que nous avons traversé, les récoltes ont subi quelques avaries, notamment les oliviers, qui semblaient naguère de très bon augure. Les sommets des montagnes nord sont couverts de neige.

Nice. — On annonce qu'en décembre arrivera dans notre ville le plus grand yacht à vapeur du monde, c'est le *Palais-Royal*, battant pavillon anglais. Ce navire mesure 100 mètres de long et jauge 2,000 tonneaux. Son riche propriétaire a le projet de donner des fêtes à bord où seront invitées les principales notabilités étrangères et niçoises.

Villefranche-sur-Mer. — Le remorqueur américain *Monongehla*, un des plus vieux vaisseaux américains, est attendu ces jours-ci à Villefranche.

Menton. — La gare de Garavan est ouverte depuis le 3 novembre au service des voyageurs, des bagages et des chiens.

Vintimille. — Depuis quelque temps de nombreux vols sont signalés sur la ligne de Vintimille à Gênes.

Il a été impossible jusqu'ici de mettre la main sur les voleurs.

Gênes. — Le froid est intense, depuis plusieurs jours, sur les côtes de la Ligurie. Le thermomètre est descendu à zéro. Il a gelé la nuit dernière.

A Aquila, le froid est très vif. La neige est tombée en abondance. Les lignes de chemins de fer sont coupées sur plusieurs points.

Dans les Abruzzes, le thermomètre marque 3 degrés au-dessous de zéro.

CAUSERIE

Le chauffage à travers les âges — Cheminées et poêles — Appareils à combustion lente — Calorifères — Circulation à eau chaude et à vapeur — Choix à faire suivant chaque cas particulier.

De tout temps, sous les latitudes froides, l'homme a eu à se préoccuper de la question du chauffage, mais combien peu hygiéniques, combien insuffisants ont été et sont encore en beaucoup de lieux les moyens propres à appliquer à nos divers besoins la chaleur produite par la combustion! Depuis la hutte conique des Esquimaux, remplie par la fumée qui s'échappe à grand'peine par un trou circulaire ménagé au sommet du toit, jusqu'à l'appartement dans lequel des appareils à circulation d'eau chaude maintiennent une température égale et suffisamment élevée, que de chemin parcouru!

L'époque où nos ancêtres furent en possession du moyen de faire du feu dut marquer une des étapes les plus importantes de l'humanité dans la voie du progrès, tellement importante que les anciens avaient vu dans cette conquête une violation des attributs divins accomplie par l'audacieux Prométhée.

Le sauvage fait encore du feu en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre, et, tant que les peuples vécurent en nomades, ils ne connurent d'autre foyer pour cuire les aliments et réchauffer leurs membres, que des brasiers analogues à ceux qu'allument les Fuégiens sur les hauteurs, et qui firent donner à l'île froide qu'ils habitent le nom de Terre-de-Feu.

Dès qu'il se cantonna dans des huttes, l'homme disposa le foyer dans une cavité située au centre de l'habitation et correspondant à une ouverture placée dans le toit, ainsi que je le rappelais il y a un instant. Les Romains se servaient de fours placés dans les sous-sols ou de réchauds fixes installés dans les appartements. En Orient, on imagina d'allumer un brasier au milieu de la pièce sous une table ronde, recouverte d'un tapis. Là où cet usage s'est maintenu, la famille et ses hôtes se réunissent autour de la table. Le charbon est d'ailleurs recouvert de cendres, ou communes ou parfumées, pour que sa combustion soit moins active.

Il faut arriver au IX^e siècle après Jésus-Christ pour voir mentionner les cheminées. Il semble qu'elles aient pris naissance en Italie, comme tendrait à le prouver leur nom « *caminata* », terme de basse latinité dérivé du mot « *camera* », chambre, dont, on le sait, on a fait « *camérier* ». Sans décrire toutes les parties de la cheminée, il suffit de la définir « un foyer ouvert, adossé à un mur, et surmonté d'un tuyau destiné au dégagement des produits de la combustion ». Pour comprendre le mécanisme du *tirage*, il faut se rappeler qu'en vertu d'une loi de physique, les gaz chauds, qui sont plus légers que l'air froid, tendent à monter par le tuyau de cheminée et à s'échapper dans l'atmosphère; mais il peut arriver, pour une foule de causes, qu'au lieu d'un courant du dedans au dehors, il se produise un courant de sens contraire, de dehors en dedans; en ce cas, les produits gazeiformes de la combustion sont rabattus dans l'appartement; on dit que la cheminée *fume*. Pour y obvier, les *fumistes* appliquent des appareils d'aspiration et de ventilation, dérivant tous plus ou moins de ce qu'on appelle une *mitre*.

Le grand avantage de la cheminée est de permettre de voir le feu. Or, c'est un plaisir ou une consolation pour beaucoup de personnes d'un tempérament mélancolique et qui avouent que « cela tient compagnie ». En outre, en fournissant le rayonnement direct, les cheminées permettent de régler le feu à volonté; elles chauffent immédiatement les parties inférieures du corps, laissant la tête froide, surtout si, en se chauffant, on a soin de se servir d'un écran; enfin, et c'est, au point de vue hygiénique, leur grande qualité, elles produisent par le tirage une ventilation puissante qui renouvelle constamment l'air vicié de la chambre; mais il faut se garder de clore celle-ci trop hermétiquement avec des bourrelets ou autres modes de calfeutrage.

Par contre, le grand inconvénient des cheminées, c'est de dévorer trop de combustible puisque, d'après les calculs de Pecllet, il n'y a de déversé dans l'appartement que 6 % de la chaleur produite par la combustion du bois, et 13 % de celle que dégagent la houille ou le coke.

C'est une raison d'économie qui a motivé la création des *poêles*, appareils de chauffage placés dans l'habitation

dont ils doivent élever la température, soit directement, soit par les conduits qui traversent les pièces à chauffer avant d'aboutir au dehors pour déverser, comme les tuyaux de cheminée, les produits de la combustion. Les poêles sont en tôle, en fonte de fer, en faïence ou en briques, et ils affectent mille formes diverses. Les poêles métalliques refroidissent très vite la fumée et produisent, à quantité égale de combustible, plus d'effet utile que les poêles en faïence ou en terre cuite, plus lents à réchauffer d'ailleurs; mais ceux-ci, en retour, perdent moins vite leur chaleur, et donnent une température plus constante.

Le vocable « poêle » du latin *pallium* (manteau) s'est appliqué au voile que l'on tient sur la tête des mariés, pendant la bénédiction nuptiale, à l'étoffe noire ou blanche qui recouvre les cercueils pendant les cérémonies funèbres, au dais usité soit dans les processions, soit jadis pour dérober au soleil ou aux intempéries la majesté royale; enfin, ce mot a signifié chambre commune, et par voie de conséquence l'engin destiné à cette chambre commune. Descartes, au commencement du *Discours sur la méthode*, raconte que les réflexions qui l'ont amené à écrire cette œuvre capitale lui sont venues alors qu'il avait été obligé de rester six mois enfermé « dans un poêle ». Ce qui faisait dire à un élève interrogé sur l'auteur de ce fameux discours et qui ne s'en rappelait pas le nom: « C'est le philosophe qui est resté six mois enfermé dans un Choubersky! »

Cette boutade textuelle d'un potache aussi négligent qu'irrespectueux me servira de transition pour parler des *poêles mobiles*, qu'il serait plus à propos d'appeler « poêles à combustion lente », et qui, créés en Angleterre par Thomas Walker, ont été introduits en France, avec des perfectionnements, par M. Gough. Leur succès a été immense, aussi les imitations ont-elles été pareillement très nombreuses, tout nouveau système de poêle mobile étant présenté au public comme ne comportant pas les dangers des autres modèles. C'était avouer que les poêles à combustion lente ne sont pas d'une complète innocuité. Et, en effet, depuis plusieurs années une série lamentable d'asphyxies par l'oxyde de carbone dégagé de ces poêles, n'a que trop démontré qu'ils exigent, de la part de ceux qui les emploient, une prudence, une circonspection minutieuses, tellement que le professeur Colin (d'Alfort) proposait d'y faire graver « toxique » comme on le fait sur les flacons contenant des substances vénéneuses.

Il faut reconnaître pourtant, et c'est ce qui explique leur succès, en somme, que ces poêles ou les appareils similaires, dont on peut atténuer les inconvénients en s'astreignant à certaines règles de prudence, ne sont pas seulement commodes et économiques, mais qu'ils chauffent fort bien. Aussi n'y a-t-il pas lieu de les proscrire absolument, à la condition d'appliquer les mesures de prudence conseillées par l'Académie de médecine, en n'oubliant pas surtout:

1° Qu'un poêle mobile doit être rendu immobile, car on se met à l'abri du refoulement des gaz dans l'appartement, attendu que la cheminée nouvelle, remplie d'air froid, peut ne pas se prêter à un bon tirage;

2° Qu'il ne faut jamais introduire un poêle à combustion lente, quel qu'en soit le modèle, dans une chambre à coucher.

Je reviendrai sur les autres précautions à prendre.

Il me reste à dire quelques mots des autres modes de chauffage.

Avec le gaz, l'allumage est instantané, la question des combustibles supplémentaires est tranchée, les produits de la combustion étant tous gazeux, pas de suie encrassant les cheminées: c'est la suppression des ramoneurs.

On arrête, quand on le veut, la consommation. Toutefois, l'économie n'est qu'apparente. En outre, les produits de la combustion ne sauraient, sans danger, demeurer dans la pièce, il faut les faire échapper par des tuyaux au dehors.

Même recommandation, peu suivie, avec les nouveaux *poêles à pétrole*, qui demanderaient à être perfectionnés, et dont la généralisation se légitimerait par ce fait que la puissance calorifique de cette huile minérale est presque le double de celle du charbon.

Le chauffage de grands édifices s'effectue par des *calorifères*, appareils disposés pour échauffer de l'air pris à l'extérieur, et le transmettre ensuite dans la salle que

l'on veut amener une température déterminée ; — par *circulation d'eau chaude*, c'est-à-dire que l'on envoie dans une série de tuyaux de l'eau provenant d'une chaudière, où on la ramène après qu'elle a perdu son calorique en échauffant les appartements ; — par *la vapeur*, c'est-à-dire en substituant à l'eau chaude sa vapeur, qui se condense en cédant dans les tuyaux de conduite son calorique de vaporisation, et qui, redevenue liquide, retourne à la chaudière s'y transformer encore en vapeur et ainsi de suite.

Ce sont des volumes que l'on pourrait écrire sur cette question du chauffage. Je ne pouvais que l'effleurer ; mais je crois en avoir assez dit pour établir que d'ores et déjà le public n'a guère que l'embarras du choix. Des progrès sont encore à réaliser, mais on a beaucoup fait. L'important est de bien choisir le mode de chauffage qui convient dans chaque cas particulier. Au point de vue de ce choix, nos lecteurs n'ont qu'à nous consulter : nous ferons de notre mieux pour les mettre en garde contre les appareils défectueux, et leur signaler ceux sur lesquels, selon l'application qui doit en être faite, ils doivent de préférence jeter leur dévolu.

HENRI GRIGNET.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Cette semaine a été la grande semaine cynégétique, celle où on a fêté la Saint-Hubert. On a chassé partout, par un temps clair et froid, sous les voûtes bronzées des forêts. La chasse en France, comme en Angleterre, est devenue un plaisir de grand seigneur et nous avons des équipages qui feraient bonne figure à côté de ceux de la Grande-Bretagne. Le prince de Wagram à Grosbois, la duchesse d'Uzès à Bonnelles, le baron de Rothschild à Ferrières, le prince Amédée de Broglie à Chaumont, M. Michel Ephrussi à Sivry, dix autres encore ont brillamment célébré le patron des chasseurs. Une grande chasse a été donnée à Sivry, par M. Michel Ephrussi, en l'honneur du grand-duc Alexis et du prince Eugène de Leuchtenberg. Il y a eu déjeuner à onze heures au rendez-vous de chasse. On a marqué au tableau 800 faisans et quelques lièvres, la journée a été terminée par un dîner au château, dont les honneurs ont été faits à leurs Altesses Impériales par M^{me} Michel Ephrussi, avec une grâce charmante.

Un déjeuner a été donné en l'honneur du grand-duc Alexis par le baron et la baronne de Mohrenheim. A table, le grand-duc Alexis occupait la place d'honneur, ayant à sa droite la duchesse Eugène de Leuchtenberg et à sa gauche la princesse Alexandre d'Oldenbourg. La baronne de Mohrenheim, placée en face du grand-duc, avait à sa droite le prince Eugène de Leuchtenberg et à sa gauche le prince Alexandre d'Oldenbourg. Les autres convives étaient le baron de Mohrenheim, M^{lle} Hedwige de Mohrenheim, MM Niloff, Teisdall, M^{me} la générale Tcherkoff, M. de Giers, le prince Troubetzkoï et M. Chipoff.

Les rentrées à Paris se multiplient. La princesse Ghika, qui a chez elle sa sœur, la reine Nathalie de Serbie, restera jusqu'à la fin du mois dans sa belle installation de la rue Euler. Les deux sœurs passent la plus grande partie de leurs journées à visiter les musées et les collections. Elles partiront au commencement du décembre pour Biarritz, où elles ont loué une villa et se proposent de passer l'hiver. La princesse de Sagan occupe son hôtel de la rue Saint-Dominique ; la duchesse de Gullifet, son hôtel de la rue de Constantine ; Lady Cathiness, duchesse de Pomar, et le duc de Pomar, son fils, sont rentrés dans leur palais de l'avenue de Wagram. Le prince et la princesse Constantin Radziwill donnent une série de dîners très recherchés à l'hôtel Meurice. Le roi et la reine de Lahore, souverains pensionnés par l'Angleterre, sont à l'hôtel Continental.

Le vicomte et la vicomtesse de Bresson sont dans leur résidence de l'avenue Matignon. Le vicomte René Vigier et la vicomtesse occupent leur appartement de la rue Bassano avant de se rendre à la villa de Nice. La princesse de Brancovan, avant d'aller à Monte Carlo, où elle passera tout l'hiver avec ses deux jeunes filles, a donné un déjeuner auquel assistait une élite de diplomates et d'hommes de lettres. La comtesse d'Argy n'ira pas à Nice cette année ; elle a repris ses réceptions de jour le samedi et la série de ses dîners du mardi ! M^{me} Callier a repris ses réceptions du mardi dans son

magnifique hôtel de l'Esplanade des Invalides. S. A. I. la princesse Mathilde reprendra prochainement, dans son hôtel de la rue de Berry, ses réceptions du soir, les mercredis et les dimanches. Le vicomte et la vicomtesse Aguado se sont réinstallés à Paris dans leur résidence de l'avenue Gabriel. M. et M^{me} Roger de Monbrison, de retour de Fontainebleau, sont dans leur hôtel de l'avenue d'Iéna. M^{me} Paul de Salverte, avant de quitter Chantilly, vient de donner un grand bal avec cotillon conduit par M. Robert de Salverte et par sa sœur, la baronne de Caix de Chaulieu. Un souper assis par petites tables a terminé cette fête.

Nous sommes en plein dans la saison des mariages. Brillante et nombreuse réunion à l'église Saint-Germain-des-Près, où l'on a célébré le mariage de M. Louis Michon, avocat, fils de M. Joseph Michon, ancien préfet, avec M^{lle} Antonia Bouchot, fille d'un des avocats les plus distingués de la cour d'appel de Paris.

Au temple de la rue de la Victoire, mariage de M. Léopold Enos, ancien élève de l'école polytechnique, avec M^{lle} Hélène Sée, fille du général de division Sée.

A l'église Saint-Augustin, l'élite du corps médical assistait au mariage de M. le docteur Delpuech, médecin des hôpitaux, avec M^{lle} Louise Raymond, fille du professeur Fulgence Raymond. Les témoins du marié étaient M. Etienne Goujon, sénateur, et M. Albert Dastre, professeur à la Sorbonne ; ceux de la mariée, M. le docteur Peter, professeur à la Faculté, et M. Spuller, vice-président de la Chambre des députés.

On vient de célébrer les fiançailles du comte Léon de Bertier de Sauvigny, un des membres les plus sympathiques du Jockey-Club, connu par ses voyages scientifiques dans l'Amérique du Sud, avec M^{lle} Gargau, fille du baron Gargau.

On annonce les mariages prochains :

De M. Henri Rougevin, lieutenant de cuirassiers, avec M^{lle} Barbier, fille d'un ancien magistrat très distingué ;

De M. Louis-Ernest-Mathieu de la Redorte, ancien officier supérieur de cavalerie, qui fait bâtir une villa à Monte Carlo, avec M^{me} Stéphanie-Marie Abeille, veuve du comte de Gouy d'Arsty ;

Et de M. Albert Fouques Duparc, secrétaire d'ambassade, avec M^{lle} Marguerite Rivière ; M. Fouques Duparc appartient aux familles des de Lagan et des de Lesseps.

Dans les théâtres, nous avons à signaler un grand succès, celui de *La Fille de Fanchon-la-Vieilleuse*, aux Folies-Dramatiques. Cet opéra-comique de MM. Liorat, Busnach et Fontevey pour les paroles, a inspiré une musique gracieuse à M. Varney. L'interprétation, avec le comique Gobin et M^{me} Thuillier-Leloir, chanteuse et comédienne exquise, est excellente. Je ne serais pas surpris que nous ayions un pendant à la *Fille de Madame Angot*.

Le Gymnase vient de donner une fantaisie en quatre actes, *Mon oncle Barbassou*, tiré du célèbre roman de M. Mario Uchard, par MM. Emile Blavet et Fabrice Carré, qui sort un peu du genre habituel de ce théâtre, mais qui est très agréable à voir et à entendre. La mise en scène est très belle et l'interprétation parfaite, grâce à M^{lles} Demarsy, Lucie Gérard, Bertine et Desclauzas, à MM. Noblet et Numès.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Pour enlever les taches de sulfate de fer, soit sur les étoffes blanches soit sur les étoffes teintes, on peut employer dans les premiers cas l'acide oxalique avec lequel on frotte l'étoffe après l'avoir préalablement mouillée, et dans le second cas l'acide chlorhydrique mélangé d'eau, mais comme les acides peuvent ronger, il vaut mieux employer la crème de tartre.

On applique sur la tache la crème de tartre réduite en poudre très fine et on l'humecte ensuite pour lui donner plus d'action, on la laisse agir pendant 10 minutes, puis on frotte doucement entre les mains la partie tachée pour faire disparaître le sel et on la lave à l'eau pure.

Darcel mélange l'acide sulfurique avec une quantité d'eau suffisante ; on mouille le linge à l'aide d'un pinceau trempé dans ce mélange toutes les parties tachées et avant qu'elles soient séchées on les imbibe avec une solution de prussiate de potasse, les taches disparaissent pour faire place à une couleur bleue que la lessive enlève complètement.

M. Charles Joret, professeur à la faculté des lettres d'Aix en Provence, correspondant, a fait à l'Académie des inscriptions et belles lettres de l'Institut, une intéressante communication sur la culture de la rose au moyen-âge.

Il montre, par les nombreux témoignages des écrivains du temps, que cette fleur a été connue pendant toute la durée de cette grande époque, Fortunat a chanté les roses du jardin de la reine Ostrogothe, femme de Childebart. Charlemagne a recommandé de la cultiver dans les jardins de ses domaines, Walafrid Strabus en a redit le symbolisme, Wildegard en énumère les vertus curatives. Enfin Albert le Grand et Barthélemy l'Anglais l'ont décrite avec un soin curieux. On n'avait point, depuis Théophraste, aussi bien étudié la nature. Albert le Grand a fait plus : il nous a donné, dans son traité des végétaux, une description charmante et scientifique du jardin au moyen-âge. Elle confirme de tous points ce que nous en apprennent nos trouvères, mais on y trouve plus de précision, et l'on est surpris qu'Alvin Schütz n'y ait pas puisé quand il a voulu faire connaître l'horticulture au temps des Minnesinger.

LES ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER. — Nous trouvons, dans l'*Economiste français*, un relevé qui paraît assez complet des accidents de chemins de fer au cours de ces dernières années dans les principaux pays du monde.

En ce qui concerne les statistiques françaises, l'auteur de l'article, au lieu d'énumérer les accidents année par année, a eu l'idée de faire porter ses investigations sur une période relativement longue, de 1875 à 1888, comprenant treize années. Dans cet espace de temps, on évalue à 2,350 millions le nombre des voyageurs transportés par tous les chemins de fer français.

La proportion des accidents a été de 1 voyageur tué pour 24 millions et de 1 blessé pour 1,100,000. Si on décompose cette période en deux séries, on voit que, dans la période 1875-1882, la proportion des tués a été de 1 pour 17 millions de voyageurs, tandis que, pour la seconde période de 1883 à 1888, la proportion a été de 1 tué pour 54 millions, ce qui constitue un progrès considérable sur la période précédente.

En Angleterre, bien que l'étendue du réseau ferré soit moindre qu'en France, les accidents sont plus fréquents que chez nous, ce qui s'explique facilement par le plus grand nombre de voyageurs. Ainsi de 1875 à 1888, les statistiques anglaises accusent 402 tués et 12,372 blessés, tandis que, dans la même période, on n'a compté en France que 93 tués et 2,136 blessés.

Mais si on compare le nombre des voyageurs avec celui des accidents, on arrive à la proportion de 1 tué par 21 millions de voyageurs et de 1 blessé par 695,000. Comme on le voit, les chances de mort sont à peu près égales dans les deux pays avec une légère différence en notre faveur, tandis que les risques de blessures sont sensiblement plus grands en Angleterre.

Si nous en croyons l'*Economiste français*, la sécurité serait beaucoup moins grande sur les chemins de fer allemands que sur les réseaux de France et d'Angleterre. D'après l'auteur de l'article, la proportion, pendant une période de sept années, aurait été de 1 tué pour 9 millions de voyageurs. Par contre, on ne compterait que 1 blessé pour 2,620,000 voyageurs.

Il nous est d'autant plus difficile de nous expliquer l'énorme différence dans le chiffre des morts que, en Allemagne, comme on le sait, la rapidité des trains est sensiblement inférieure à ce qu'elle est en Angleterre et en France. En Belgique, de 1881 à 1889, la proportion a été de 1 tué pour 6,830,000 voyageurs transportés et de 1 blessé pour 770,000. Aux Etats-Unis d'Amérique, la proportion ne serait pas inférieure à 1 tué pour 2,840,000 voyageurs et de 1 blessé pour 428,000.

VARIÉTÉS

En Chemin de fer

Nous trouvons dans une lettre adressée au *Moniteur Universel* des détails intéressants sur les chemins de fer autrichiens.

L'Autriche, le pays de la diversité des nationalités et des mœurs, est aussi le pays de la diversité des wagons

de chemin de fer. Dans mon voyage de Bohême en Pologne, de Marienbad à Cracovie, par Prague, Brünn, Preatu et Teschen, j'ai fait ou refait connaissance avec quatre types bien distincts de wagons de seconde classe.

Tous ont cela de commun que, sous certains rapports, — huit places seulement dans chaque compartiment, comme en Allemagne, et très bonne installation, — ils valent presque nos premières françaises. Mais pour la manière d'accéder aux divers coupés (c'est le nom qu'on donne, en Autriche et en Allemagne, aux compartiments), il y a plusieurs systèmes.

Deux, d'abord, que j'avais déjà rencontrés partout en Autriche et d'un bout à l'autre de la Hongrie; le système du passé et celui de l'avenir. Le premier est notre système français: chaque compartiment s'ouvrant des deux côtés, sur le quai et sur la voie, où l'on descend par des marchepieds extérieurs, qui règnent le long du wagon. Ce système n'est plus employé, sur les chemins de fer austro-hongrois, que pour les trains omnibus, et encore pas pour tous. — Dans le second système, le wagon gagne, en largeur, toute la largeur des marchepieds extérieurs, supprimés des deux côtés. On peut, de cette façon, sans réduire l'espace destiné aux voyageurs, établir, le long d'une des faces latérales du wagon, un couloir sur lequel s'ouvrent tous les compartiments.

Chaque compartiment reste ainsi isolé, fermé au besoin par une porte à coulisse, et, en même temps, il se trouve, par le couloir latéral, en communication avec tous les autres compartiments et aussi (détail nullement insignifiant dans un long voyage) avec certain petit réduit placé à l'une des extrémités du wagon. Les wagons eux-mêmes sont réunis par de petits ponts; ce qui permet aux employés de circuler facilement d'un bout à l'autre du train, et aux voyageurs de se rendre, à tout instant, au wagon-restaurant, quand le train en comporte. On monte dans chaque wagon par de petits escaliers, s'ouvrant à chaque bout, dans l'épaisseur du wagon.

Ce type est, comme on voit, celui qui a été adopté par la Compagnie des Wagons-Lits, pour l'Orient-Express, par exemple.

Un troisième type, employé sur la ligne de Vienne à Cracovie, n'est autre que le type suisse, nouveau modèle: entrée par les deux extrémités du wagon; couloir, non plus latéral, mais central, mettant en communication les divers compartiments par des portes s'ouvrant au milieu des parois de séparation. Pour aller d'un bout à l'autre du wagon, il faut ouvrir plusieurs portes et traverser plusieurs compartiments; c'est là un inconvénient outre que les banquettes se trouvent, dans ce système, coupées en deux par le couloir.

Enfin, j'ai retrouvé, en allant à Teschen, sur la ligne hongroise de Kaschau à Oderberg, le type des wagons dits « couloir » de notre Compagnie de l'Est. C'est un compromis entre les deux premiers systèmes: on monte dans le wagon par des marchepieds extérieurs et des portières, comme dans le système ancien, et, sur une des faces du wagon, les portières donnent directement accès dans les quatre compartiments; mais, sur l'autre face, on entre, par les portières du milieu, dans un couloir latéral, régnant le long des deux compartiments centraux et d'un petit compartiment-lavabo ou comme vous voudrez encore l'appeler. Les deux compartiments extrêmes donnent, par une porte, sur ce couloir. Ce système, où le wagon, en raison du maintien des marchepieds, n'a que la largeur ordinaire, fait perdre un certain nombre de places; de plus, il laisse le wagon à l'état isolé, sans communication possible avec les wagons voisins.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 novembre 1891

SAINT-TROPEZ, b. Elisa, fr., c. Ferrero, sable.
 ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud, id.
 ID. b. Marie, fr. c. Darbéra, id.
 ID. b. Vengeur, fr. c. Palmaro, vin.

Départs du 2 au 8 novembre

SAINT-TROPEZ b. Elisa, fr., c. Ferrero, sur lest
 ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud, id.
 ID. b. Marie, fr. c. Darbéra, id.
 ID. b. Vengeur, fr. c. Palmaro, vin.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Samedi 14 Novembre 1891

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS

ILLUMINATION GÉNÉRALE

de la place du Palais
de la ville de Monaco et de la Condamine

A 8 heures

Sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALE

Sur la place du Palais

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Dimanche 15 Novembre

A 8 heures du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 11 h. 1/2, sur la place du Palais

REVUE DES GARDES D'HONNEUR ET DES CARABINIERS

De 2 à 4 heures, sur la même place

JEUX DIVERS

Mât de Cocagne..... 6 prix
 Courses d'ânes (plate et d'obstacles)..... 2 id.
 Câble transmusculaire..... 1 id.
 Courses en sac (plate et d'obstacles)..... 2 id.
 La Marmite enchantée..... 1 id.
 Courses de femmes avec baquet sur la tête (plate et d'obstacles)..... 2 id.

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

LE SOIR

FÊTE DE NUIT A MONTE CARLO

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO
par André ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures 1/2

FEU D'ARTIFICE

tiré par RUGGIERI

DANS LA RADE DE MONACO

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

CONCERT INSTRUMENTAL

donné par

L'ORCHESTRE DU CASINO

Etude de M^e Louis-François CORDONNIER
Notaire et Défenseur à Monaco, 3, avenue de la Gare

Suivant contrat passé devant M^e CORDONNIER, notaire, à Monaco, le trois novembre courant, monsieur Maurice ANDRÉ, restaurateur, et madame Lucie BROUZE, son épouse, demeurant à Monaco, ont vendu à mademoiselle Marcelline BROSSARD, le fonds de commerce de café-restaurant qu'ils exploitaient à Monaco, rue Grimaldi, numéro 12. Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans les huit jours entre les mains dudit M^e Cordonnier, notaire, sous peine d'être forclos.

Pour extrait:

Signé: F. CORDONNIER.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

PAR LOTS OU EN TOTALITÉ

Située à Bon-Voyage, en face la Chapelle

S'adresser à M. Pierre SANGIORGIO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DEPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DÉJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

MONACO — Située sur la plage du Canton — MONACO

PARC AUX HUITRES tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BAINS DE MER

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
3	765.2	765.1	765.5	765.8	765.6	11.8	12.8	13.2	12.6	11.8	55	N	Beau		
4	765.4	63.3	63.8	64.3	64.8	11.8	12.8	13.4	12.8	12.2	57	Calme, S O, O modéré, fort	Beau nuageux, beau		
5	66.1	66.8	67.4	68.2	68.2	12.6	13.2	14.2	13.5	12.2	64	Calme, N E fort	Beau		
6	68.9	67.6	67.3	67.1	67.6	11.2	12.2	13.2	12.2	11.8	58	N E modéré	id.		
7	67.6	66.3	66.3	67.1	67.8	11.6	12.6	12.8	12.2	11.4	56	O	Beau, nuageux, beau		
8	69.2	67.8	67.6	68.2	68.2	10.8	11.9	11.8	11.3	10.8	53	E	Beau		
9	66.1	66.7	65.5	65.3	65.2	11.2	12.2	12.6	12.2	11.8	62	Calme	Un peu nuageux		
DATES		3	4	5	6	7	8	9							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	13.2	13.4	14.2	13.2	12.8	11.9	12.6						
		Minima	8.5	8.2	9.5	8.2	8.3	7.5	7.7						
											Pluie tombée: 0 ^{mm}				